

apprentissage; mais l'art de gouverner les hommes, le moins facile de tous, s'improvise en vingt-quatre heures. Pour les fonctions de député, il ne faut ni vocation, ni préparation. Un juge a pu dire, que plus il préparait ses jugements, plus ils couraient le risque d'être renversés, mais les exceptions n'empêchent pas la règle générale d'exister.

Mallinckrodt n'entendait pas les choses ainsi. Il a travaillé jusqu'à son dernier jour avec une activité dévorante, se tenant au courant de tout, étudiant à fond tous les problèmes intéressant la vie politique, économique, religieuse et sociale.

Après avoir rempli plusieurs fonctions de l'Etat, ses compatriotes Westphaliens, qui ne l'avaient pas perdu de vue, l'envoyèrent siéger au parlement prussien, où il devait bientôt jouer un des premiers rôles. Il n'avait encore que 31 ans.

La thèse juridique qu'il prépara pour son examen d'Etat, en fournit une preuve incontestable. Parmi les sujets qu'on lui présenta, il choisit celui des *Rapports juridiques entre l'Eglise et l'Etat*, et lui consacra quatorze mois d'un travail infatigable, étudiant parfois jusqu'à quatorze heures par jour. Il lut tous les auteurs qui avaient traité la question. Aucun ne le satisfait. Laisant alors de côté les livres, sauf le concile de Trente, il demanda à ses réflexions, ce qu'il n'avait pu trouver. Puis, il compara les principes ainsi obtenus aux principes des vieux canonistes, et constata qu'il était d'accord avec eux. Obligés de lui donner une bonne note, ses juges ajoutèrent cette restriction: « Travail trop favorable à l'Eglise. » Comme il arrive toujours, il n'eût jamais à regretter d'avoir fait son devoir.

Mallinckrodt arriva au Parlement au moment où venait d'éclater un nouveau conflit entre l'Eglise et l'Etat. Le gouvernement interdisait les missions des Jésuites et défendait aux séminaristes prussiens de faire leurs études théologiques à Rome. Les catholiques d'Allemagne, comprenant leur devoir, profitèrent des élections de 1852, qui suivirent de près les deux rescrits ministériels, et réussirent à faire élire 63 de leurs candidats.

Ce groupe prit le nom de *Fraction catholique*.

Mallinckrodt débuta modestement, s'effaçant complètement pendant un certain temps, puis le 11 mars 1853, il monta à la tribune pour la première fois.

Il étonna ses collègues par son calme et son assurance, et tout le monde comprit que le chef des catholiques était trouvé. L'élan, une fois pris, il se mêla activement à tous les débats, et durant les 72 séances de cette première session, il demanda 36 fois la parole.

Dès cette époque, les signes précurseurs de la persécution religieuse apparaissaient à l'horizon, et n'échappèrent pas à l'attention de la Fraction catholique, qui protesta avec force contre la reconnaissance officielle de l'unité italienne, en 1862, et plus tard, contre l'autorisation donnée à Victor-Emmanuel d'envahir les Etats pontificaux. Dans toutes ces luttes parlementaires où il s'agissait de défendre le Saint-Siège et les droits catholiques, Mallinckrodt brillait au premier rang et pouvait monter encore plus haut lorsque, en 1864, il fut rendu inopinément à la vie privée.

(A suivre)